AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-7-70 077880

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 - 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405-12 K

25 Francs

Supplément n° 1 au bulletin n° 118 de juillet 1970 — 16 juillet 1970

VIGNE

MILDIOU : (valable pour toutes les régions viticoles de la circonscription de Bourgogne et Franche-Comté). La situation phytosanitaire se révèle bonne dans son ensemble, bien que les conditions climatiques aient été favorables au développement dd la maladie. Le rot-gris ne s'est pratiquement pas manifesté, par suite de la cadence des traitements effectués en temps opportun (dates préconisées). Ces jours-ci, apparition de taches sur les feuilles du sommet (15 juillet) jointe à celle observée à partir du 8 Juillet relative à lèévolution de la maladie,-le traitement préconisé a joué son rôle (3-8 Juillet).

Le rognage ou écimage doit permettre de détruire ces repiquages, l'effectuer le plus rapidement possible.

Appliquer ensuite un traitement généralisé sur l'ensemble du vignoble du 17 au 22 Juillet (date limite 23 Juillet : date théorique de sorties de taches, prévisible bien que les conditions climatiques soient particulièrement instables - Utiliser un produit de type persistant (organo-cuprique ou cuprique).

Tenir à nouveau les vignes soigneusement rognées, par suite de leur pousse extrêmement active.

Si le système de conduite ne permet pas le rognage, surveiller avec soin l'extension du mildiou et celle de l'oïdium.

OIDIUM : Pas de développement de la maladie. Cependant ajouter un soufre micronisé mouillable dans les vignes sensibles.

VERS DE LA GRAPPE : (cochylis - eudémis) : Le vol a débuté depuis une dizaine de jours. Il se révèle moyen à fort. Il est probable que si les conditions climatiques sont favorables à ces ravageurs des dégâts sont à craindre.

Effectuer le traitement dans l'ensemble des climats (en particulier en Beaujolais, Mâconnais et Côte d'Or), à l'aide d'un produit de type préventif si le traitement est fait dès réception de la note. Utiliser un curatif en cas de traitement au début de la semaine prochaine. Dans les situations plus tardives, le traitement pourra être repoussé (nouvelle note).

NOCTUELLES : Des dégâts sont signalés. L'insecticide utilisé contre les vers et le rognage doivent permettre de les combattre (les dégâts sont sous forme de perforations sur les feuilles du dessus)

POMMES DE TERRE

MILDIOU : Rappel des notes précédentes. Le traitement est applicable en toutes régions de la circonscription.

Les orages du 1er et du 15 Juillet ont provoqué l'extension de la maladie. Effectuer un traitement soigné sur les variétés tardives avant le 21 juillet, par suite de la présence du temps instable sur notre région.

PETITS FRUITS

OIDIUM DU CASSISSIER : Effectuer un dernier traitement aussitôt après la récolte.

Dernière note : Bulletin n& 118 de JUILLET 1970.

Les Ingénieurs-Contrôleurs chhrgés
des Avertissements Agricoles :

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX. P 312